
Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le comité de surveillance du district de Val-Libre (ci-devant Le Donjon, Allier), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le comité de surveillance du district de Val-Libre (ci-devant Le Donjon, Allier), lors la séance du 7 fructidor an II (24 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 398-399;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22341_t1_0398_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

libres de leur en marquer leur reconnaissance. Nous n'avons pas cru devoir attendre l'organisation d'une nouvelle commune; nous nous adressons à vous avec prière de faire connaître au plus tôt nos sentiments à nos frères qui, par leur union avec la représentation nationale, ont coopéré à sauver la patrie.

Nous jouissons ici d'un spectacle aussi touchant: nous devons apprendre à la France entière qu'hier, par un mouvement spontané et d'une voix unanime, le bataillon de Bergues, tous les autres corps militaires qui forment la garnison de cette place, tous les équipages des bâtiments qui sont en armement dans notre port ont adhéré aux principes qui nous unissent imperturbablement à la Convention nationale. S. et F.

J. J. BARETZ (*vice-présid.*), HENIN (*secrét.*).

[Ils adressent à la Convention une lettre pour les patriotes de Paris, et la prient de faire connoître au plus tôt leurs sentimens de reconnaissance à leurs frères qui, par leur union à la représentation nationale, ont coopéré à sauver la patrie] (1).

[*Les administrateurs du district révolutionnaire de Boulogne, à leurs frères les habitans de Paris.*

Qu'il est grand, qu'il est sublime, ce peuple qui naguères sous le régime des rois, voyoit circuler dans l'enceinte de ses murs tous les maux qu'enfantent la mollesse, la corruption du plaisir et des vices; qui, plus que tout autre peuple, s'est vu exposé à tous les genres de séduction; dans le sein duquel l'intrigue a déployé toutes ses ressources; contre lequel l'ambition a mis en œuvre l'apparence des plus hautes vertus; dont elle a étudié, dont elle a suivi le patriotisme pour mieux le subjurer, et qui tout à coup, aux premiers rayons de la vérité, a pénétré à travers les nuages qui l'offusquoient, renversé l'idole puissante que le crime encensoit la veille, et opéré ce grand mouvement, avec ce concert fraternel, ce sang-froid, ce calme qui distinguent les âmes pures et font reconnoître les héros, toujours tranquilles au milieu des plus grands dangers.

Peuple de Paris, tu as bien mérité de tous les hommes libres. Tu es le modèle des peuples républicains. Nous n'envions pas ta gloire mais nous nous sentons dignes de marcher sur tes traces. Par toi toutes les vertus sont mises en pratique. Tu trouveras aussi en nous des hommes vertueux et jaloux de mériter d'être appelés tes frères. Avec toi nous nous écrions: périssent les intrigans, les ambitieux, les traîtres! Vive la Convention nationale, vive la République française une et indivisible! (2).

g

[Les officiers, sous-officiers et canonniers du détachement du 9^e régiment d'artillerie, employés au service des batteries sur la côte de

Boulogne-sur-Mer, adressent à la Convention nationale une déclaration par laquelle ils attestent à la République entière qu'ils ne reconnoissent d'autre point de ralliement que la Convention nationale, d'autre autorité que les lois et la constitution républicaine; ils renouvellent le serment d'être fidèles à la représentation nationale, de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et vouent à l'exécration les monstres qui voudroient porter atteinte à la République, diviser les républicains et usurper une souveraineté qui n'appartient qu'au peuple.] (1)

h

[*Les admin^{rs} et agent nat. du distr. de Draguignan (2), à la Conv.; Draguignan, 26 therm. II*] (3)

Liberté, égalité, mort aux tyrans!
Citoyens représentans,

Enfin le moderne Catilina n'est plus. O patrie, tu ne géiras plus sous l'oppression d'un tyran! Représentans d'un peuple qui veut énergiquement la liberté, c'est aujourd'hui que vous pouvez dire avec fierté que la justice et la probité sont à l'ordre du jour. Oui, il n'y a qu'un instant que c'étoit la terreur et la scélératesse de Robespierre et de ses complices. Ce tigre altéré de sang n'a-t-il pas fait sonner le tocsin contre la liberté? N'avoit-il pas formé une liste de proscription? Ne désignoit-il pas du doigt les sénateurs et les patriotes qu'il voudroit victimiser? Le génie de la République a veillé sur leurs jours.

Mais si, dans son délire criminel, cet autre César en vouloit à la dictature, ignoroit-il que la République avoit ses Brutus? La Convention n'en est-elle pas remplie? De ce sanctuaire des loix n'étoit-il pas parti ce cri universel: la mort ou la République! Vous l'avez fondée, nous la cimenterons de notre sang. Frappés les conspirateurs; la patrie, que nous idolâtrons, est sauvée: c'est votre ouvrage.

ROSTAGNY, MALESPINE, GUILLET, OLIVIER, PELLICOT, ARNAUD, MOURRAILLE, RAYBAUD (*agent nat.*),
CAT.

i

[*Le c. de surv. révol. du distr. de Val-Libre (4), à la Conv.; 21 therm. II*] (5)

Citoyens représentans,

Les journées des 9 et 10 thermidor vous donnent un nouveau droit à la reconnaissance de tous les Français. Catilina, ce monstre, et tous ses complices n'existent, ou bientôt n'exis-

(1) *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(2) Var.

(3) C 319, pl. 1302, p. 23. Mention dans *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(4) Ci-devant Le Donjon, Allier.

(5) C 319, pl. 1302, p. 20. Mention dans *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *M.U.*, XLIII, 139.

(1) *M.U.*, XLIII, 139.

(2) *Bⁱⁿ*, 6 fruct.

teront plus. Oui, c'est à votre énergie et à votre fermeté héroïque que la patrie doit son salut. Vous êtes les dignes pères de tout un peuple libre, et par vous la République est impérissable. Nous avons, dans tous les tems, fait le serment de mourir s'il le faut en vous deffendant, et nous venons le renouveler entre vos mains. Continués de rester à votre poste, c'est le vœu unanime de tous les vrais républicains.

Vive la République, vive la Convention, périssent tous les traîtres et les tirans !

P. GAU, MARION, NÉPLAIN le jeune, PREVERAND, DUCHON, PETIT, CROUZIE l'aîné, LIEVRE.

j

[*Les admin^{rs} du départ^t du Loiret, à la Conv.; Orléans, 17 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

Nous vous remercions d'avoir déclaré par un décret que les 48 sections de Paris ont bien mérité de la patrie. En effet quelle (*sic*) rang elles vont désormais occuper dans l'histoire, et que leur sort est digne d'envie ! On avoit bien prévu qu'après avoir commencé la révolution, elles la consommeroient, mais les pressentimens du cœur humain n'avoient pas encore atteint la hauteur de leurs glorieuses destinées; il a fallu de nouvelles épreuves à leur courage pour alimenter le feu de leurs vertus républicaines; c'étoit trop peu pour elles d'avoir pulvérisé le septre de la tyrannie expirante et l'encensoir du fanatisme dévoilé; il leur étoit réservé de briser le talisement de l'intrigue insidieuse et de l'hypocrite ambition. Un traître, un perfide, un scélérat d'une espèce nouvelle, qui avoit abusé de toutes les vertus pour s'aplanir le chemin du crime, qui prêchoit la modestie afin d'assurer le triomphe de son orgueil, qui s'abstenoit en public de toute intempérance, pendant qu'il se gorgeoit en secret du sang innocent, dont les axiomes les plus familiers étoient autant d'arrêts de mort pour tous ceux dont le mérite offusquoit sa jalousie inquiète et dévastatrice, dont la simplicité fastueuse déroboit depuis longtems à nos regards l'atelier ténébreux où se forgeoit le char triomphant de son luxe futur et dominateur; enfin qui, s'il eût réussi, méditoit probablement d'ensevelir les coopérateurs de sa supercherie et les copartageans de son usurpation dans un massacre universel.

C'est alors que Paris, le foyer du patriotisme, en fût devenu le cimetière lugubre sous ce despote renaissant, qui n'avoit recréé la divinité, après l'avoir détrônée autrefois, que pour en faire l'infâme prête-nom de sa morale oblique, de ses iniquités et de ses proscriptions.

Grâces soient rendues aux 48 sections de Paris, de ce qu'elles ont frappé de mort ce Pisistrate moderne dont la réputation, plus incompréhensible que les talens, ne lui survivra que pour éterniser sa honte. Il semble que la justice divine ait tout exprès fertilisé le champ

de la victoire pour y faire croître à chaque instant sous les pas des Parisiens de nouveaux lauriers. L'immortalité les attend; la ville qu'ils habitent leur devra tout son lustre; ils en ont fait l'arsenal du courage et, par eux, elle va devenir un volcan redoutable qui vomira désormais la foudre contre tous les tyrans nés et à naître.

LABBÉ, P. DONNERY, PARMENTIER, TABOUREAU, J. MAINVILLE, DELANOE (*secrét.*), F. BERNARD, CHENANT.

k

[*Les membres composant le conseil g^{al}, la justice de paix et le c. de surv. de la comm. de Montesquieu* (1), à la Conv.; *Montesquieu, 23 therm. II*] (2)

Pères de la patrie,

Des traîtres couverts du manteau populaire, ne parloient de vertu que pour nous redonner des fers. Vous les avés signalés, et les imitateurs de l'infâme Cromwel ne sont plus. Que vous vous êtes montrés grands et dignes du peuple que vous représentés dans les mémorables séances des 9 et 10 du courant ! Que vous avés ajouté aux droits que vous avés déjà à sa reconnaissance ! Restés à votre poste, conservés-y toujours cette attitude et cette énergie qui anéantit les tirans et les traîtres. Que les premiers tombent sous les coups de nos républicains et que les derniers périssent sous la hache populaire !

Quand à nous, irrévocablement unis à la Convention nationale, nous la seconderons de tous nos moyens; nous continuerons à épuiser nos terres du peu de salpêtre qu'elles contiennent et, à votre exemple, nous serons toujours prêts à sacrifier nos vies pour l'exécution des loix et pour la prospérité de la République.

ROUÉ (*maire*), J. COSTES (*off. mun.*), P. RIBEL (*off. mun.*), WOUQUIER (*off. mun.*), DURRIEU (*off. mun.*), DURAN (*off. mun.*), FORTANÉ (*agent nat.*).

l

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Die* (3), à la Conv.; *s.d.*] (4)

Citoyens représentans,

Les événements mémorables des 9 et 10 thermidor, qui ont abatu le tiran et la tyrannie, l'énergie que la Convention nationale a déployé et la prompt punition des coupables assure le triomphe de la liberté et de l'égalité et le règne de la justice. Mêler nos vœux et notre joie à ceux de toutes les communes de la République, c'est payer le tribut de nos cœurs, c'est vous renouveler notre attachement sans bornes à la République une et indivisible. Citoyens repré-

(1) C 319, pl. 1302, p. 19. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.; *C. Eg.*, n° 737; *M.U.*, XLIII, 138.

(1) Distr. de Rieux, Haute-Garonne.

(2) C 319, pl. 1302, p. 18. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.

(3) Drôme.

(4) C 319, pl. 1302, p. 17. *Bⁱⁿ*, 7 fruct.